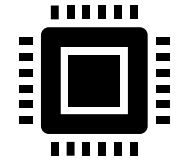


Liens avec usage IA

- **IA** : usage pour la **conception**, en particulier :
 - **formuler une** (<> la) **proposition adéquate** des **rôles attribués** au sein d'un groupe de 4 élèves.
 - **Fiches de préparation au procès = 24 copies**
 - **Fiches d'évaluation pour un suivi actif (24-8)*3 = 48 copies**
 - **Rédaction des consignes**
 - Corrections manuelles apportées / itérations : rôle didacticien en droit suisse !

Assignation des rôles au sein d'un groupe - Philosophie

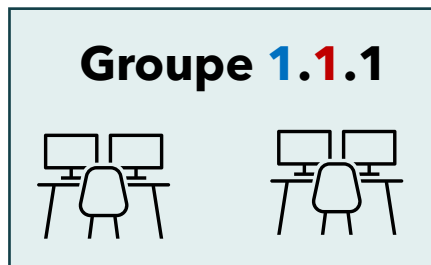


- **Usage de l'IA :**
 - Aide à la **conception des rôles** pour résoudre la tâche complexe
 - L'idée d'une assignation **possible mais non contraignante** → usage de l'IA dans la conception de cette division.
- **Objectifs (prompt avec rôle de didacticien en droit suisse)**
 - Engager les élèves individuellement dans la tâche
 - Optimisation des ressources

Etape 1.2 : Assignation des rôles au sein d'un groupe - Exemple Groupe 1.1.1

Cohorte 1 : Ministère Public


Meta-groupe 1



Dossier 1




E1 : Responsable des faits et des preuves :
reconstitution, isolation, identification faits contestés ou absents en faveur du MP




E2 : Responsable des lois :
recherche, identification, interprétation, conditions de réalisation, formulation de peine théorique

EX : Responsable : peut assister les autres responsable en cas de besoin. Optimisation des ressources!



E3 : Responsable de jurisprudence : Exploitation de l'ATF fourni : question juridique, critères utiles à la résolution, solution retenue, limites de la solution

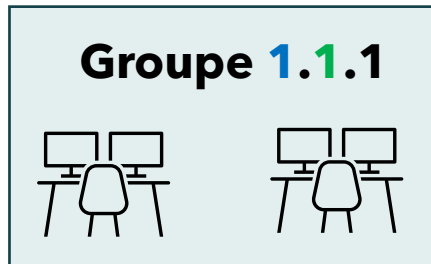


E4 : Responsable stratégie et plaidoirie : Construction de la théorie qui défend la cause du MP, rédaction d'un plan oral (structure, prises de parole et réponses aux objections) → canevas plaidoirie


Etape 1.2 : Assignation des rôles au sein d'un groupe - Exemple Groupe 1.1.2

Cohorte 2 : Prévenu.e.s



Meta-groupe 1



Dossier 1




E1 : Responsable des faits et des doutes : recherche des contradictions, des lacunes, hypothèses concurrentes, faits non prouvés ou ambigus.




E2 : Responsable des lois : recherche, identification, interprétation, conditions de réalisation, formulation de peine théorique

EX : Responsable : peut assister les autres responsable en cas de besoin. Optimisation des ressources!



E3 : Responsable de jurisprudence : Exploitation de l'ATF fourni : question juridique, critères utiles à la résolution, solution retenue, limites de la solution



E4 : Responsable stratégie et plaidoirie : Construction de la ligne de défense, rédaction d'un plan oral (structure, prises de parole et réponses aux objections) → Canevas plaidoirie

Canevas de préparation au procès

Travail de mise au propre - groupe de 4 élèves

But du document : mettre en ordre la préparation du groupe avant la plaidoirie. Le dossier et les sources juridiques restent la base du travail. Chaque affirmation doit pouvoir être reliée à un fait, à une norme ou à un extrait de jurisprudence.

Consigne de forme : rester simple, précis et juridique. Mieux vaut peu d'arguments, mais solides, qu'une accumulation d'idées non justifiées.

N° de dossier	Partie
	<input type="checkbox"/> Ministère public <input type="checkbox"/> Prévenu·e·s

1. Répartition des rôles dans le groupe

Fonction	Prénom	Ce que la personne apporte au groupe
Responsable des faits		Faits établis, faits contestés, éléments utiles à la cause.
Responsable des lois		Articles applicables, conditions légales, peine ou issue possible.
Responsable de jurisprudence		Question juridique, critères utiles, solution, limites.
Responsable stratégie et plaidoirie		Thèse du groupe, ordre des arguments, réponses aux objections.

Autre mode opération / organisation, merci de justifier :

2. Position du groupe en une phrase

Notre thèse principale :

3. Faits retenus par le groupe

Fait retenu, discuté ou supputation de fait (absence de fait) en faveur de la plaidoirie	Source / preuve / théorie	Pourquoi ce fait ou cette hypothèse est utile

4. Normes et jurisprudence à mobiliser

Texte / référence	Ce qu'il faut en retenir	Utilisation par le groupe

Canevas de préparation au procès

Suite - argumentation et plan de plaidoirie

5. Arguments de fond

Argument 1	
Règle de droit mobilisée	
Application au cas	
Objection prévisible et réponse	

Argument 2	
Règle de droit mobilisée	
Application au cas	
Objection prévisible et réponse	

Argument 3	
Règle de droit mobilisée	
Application au cas	
Objection prévisible et réponse	

6. Plan oral de la plaidoirie

Moment	Qui parle ?	Contenu attendu
Ouverture		Annonce claire de la position du groupe et de l'issue demandée.
Argument 1		Présenter la règle puis l'appliquer aux faits.
Argument 2		Montrer en quoi il confirme la thèse du groupe.
Réponses		Répondre aux objections les plus probables de la partie adverse.
Conclusion		Demande finale, nette et juridiquement motivée.

7. Vérification avant le procès

- Chaque argument repose sur au moins une source du dossier.
- Les faits et les points discutés sont distingués clairement.
- Les articles et la jurisprudence sont correctement cités.
- Le groupe sait quelle issue il demande au tribunal.
- Les rôles de parole sont répartis et le temps a été répété.

Fiche d'observation d'une plaidoirie

Écoute active - évaluation d'un meta-groupe

Consigne : pendant la plaidoirie, relever ce qui est dit de manière exacte et utile. Évaluer la qualité juridique et orale, puis se prononcer en faveur de la partie la plus convaincante.

Rappel : l'observation ne sert pas à donner une opinion spontanée. Elle sert à juger la force d'une argumentation juridique à partir des faits, des normes et de la manière dont la plaidoirie est conduite.

Procès observé	Dossier	Prénom du juré

1. Prise de notes pendant la plaidoirie :

	Ministère Public	Défense du prévenu
Thèse défendue		
Arguments principaux, Lois et texte issus de la jurisprudence citée pour appuyer les arguments.		
Faits mobilisés		
Objections et réponses		

2. Évaluation de la plaidoirie

Critère	Ce que j'observe	Ministère Public Note /4	Défense du prévenu Note /4	Remarque brève
Clarté de la thèse	La position de la partie est annoncée nettement.			
Qualité du raisonnement juridique	La règle de droit est comprise puis appliquée au cas.			
Usage des sources	Articles, dossier et jurisprudence sont utilisés à bon escient.			
Maîtrise des faits	Les faits utiles sont exacts et bien choisis.			
Réponse à l'adversaire	La partie traite les objections ou les points faibles.			
Qualité orale	Voix, structure, précision et répartition des prises de parole.			
Total des notes				

Échelle proposée : 4 = très convaincant ; 3 = convaincant ; 2 = partiel ; 1 = faible.

3. Verdict de l'observateur-trice

Je me prononce en faveur de	<input type="checkbox"/> Ministère public <input type="checkbox"/> Prévenu-e-s
Parce que	
Argument décisif	
Question ou doute restant	